



L'UNION DES ARCHITECTES

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Composition de la commission Rebsamen : les architectes grands oubliés des acteurs clefs pour établir un diagnostic des freins actuels à la construction de logements et proposer au gouvernement des mesures à même de les lever.**

**Le gouvernement peut-il chercher à lever les freins qui pèsent sur la construction de logements neufs sans prendre en compte leurs concepteurs ?**

Le ministère de la Transition écologique révèle, ce mardi 1er juin, la liste des 32 premiers membres de la commission Rebsamen.

Alors même que les 25 000 entreprises d'architecture qui établissent permis de construire et d'aménager sur l'ensemble du territoire, sont, avec les maîtres d'ouvrage, les premiers impliqués sur les sujets que doivent aborder cette commission, leurs représentants n'ont pas encore été sollicités pour intégrer cette commission !

Cette liste révèle à nouveau un réel problème de coordination interministérielle dans les prises de décisions. Notre profession dépendant du Ministère de la Culture, est une fois de trop oubliée du ministère de la Transition écologique.

Seuls six professionnels à cette heure feront remonter les problèmes du terrain dont Alexandra François-Cuxac, past-présidente de la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI), et Olivier Salleron, président de la Fédération française du bâtiment (FFB). Depuis le début de la pandémie et le premier confinement, nos organisations professionnelles se rencontrent et alertent pourtant ensemble les pouvoirs publics sur la crise qui allait frapper le secteur de la construction.

Ne donner la parole qu'aux maîtres d'ouvrages et entreprises sur ce sujet c'est oublier le troisième maillon, central, qu'est la maîtrise d'œuvre. A la sortie des confinements subis par les Français dans des conditions parfois difficiles, la qualité des logements est un sujet encore plus brûlant qu'il ne l'a jamais été et le rapport Lemas indiquait il y a quelques mois combien

**Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes**

53, avenue Victor Hugo 75116 Paris

cette qualité dépend du travail des architectes. Comment le gouvernement peut aujourd'hui imaginer évoquer le logement neuf sans interroger ses concepteurs ?

La profession d'architecte s'est toujours montrée force de propositions. Ainsi, l'Unifa 1ère organisation professionnelle représentative des architectes, avec plus de 50 ans d'expérience a fait de nombreuses propositions pour accroître le nombre de logements, dans un souci de qualité d'usage du cadre de vie et du paysage, dont récemment pour la loi Elan et au sein des groupes de travail d'objectifs 500 000 logements.

Elle participe activement au sein du Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Energétique (CSCEE), du Plan Bâtiment Durable ou du CESE et est donc toute qualifiée et volontaire pour travailler au sein de cette commission et à la réussite de celle-ci.

Il est encore temps pour le Premier ministre et la ministre déléguée au Logement de compléter cette commission avec Monsieur Rebsamen, que nous avons par ailleurs saisi. La première séance plénière de la commission Rebsamen ne se tient que le mardi 8 juin prochain et la remise des recommandations en septembre prochain.

Paris, le 2 février 2021

**Jean-Michel WOULKOFF,**

Président

**Contact presse :**

Patrick JULIEN, délégué général. 0607088153 [dg@unsfa.com](mailto:dg@unsfa.com)



**Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes**

53, avenue Victor Hugo 75116 Paris